

TARIFS 2024

Distribution de l'eau

	HT	Application	Taux de TVA
Frais de dossier - Nouvel Abonnement	51.10€	Tout nouvel abonnement	10.00%
Abonnement Compteur Général de lotissement ou résidence - Toutes communes	5.85€	par an	5.50%
Abonnement Compteur Mobile - Toutes communes	66.09€	par an	5.50%
Consommation Compteur Mobile - Toutes communes	1.5246€	le m ³	5.50%
Coût moyen de production - Vente en gros	1.2186€	le m ³	5.50%

Assainissement Non collectif

	HT	Application	Taux de TVA
Conception / Réalisation	411.17€	Toute nouvelle conception/réalisation	0.00%
Contrôle de bon fonctionnement	29.07€	par an	10.00%
Contrôle dans le cadre d'une vente	360.00€	Par contrôle dans le cadre d'une vente	0.00%

Tarifs spécifiques

	HT	Application	Taux de TVA
Fermeture ou ouverture de branchement, heures ouvrées	33.79€	A chaque intervention	10.00%
Fermeture ou ouverture de branchement, hors heures ouvrées	67.60€	A chaque intervention	10.00%
Usager absent malgré confirmation de rendez-vous	33.79€	A chaque intervention	10.00%
Déplacement sur demande de l'utilisateur hors anomalie sur équipement public ou défaut de service	33.79	A chaque intervention	10.00%
Pose ou dépose de compteur	50.68€	A chaque intervention	10.00%
Renouvellement du compteur et/ou clapet purge, sur demande de l'abonné	101.39€	A chaque intervention	10.00%
Etalonnage compteur (base diamètre 15, y compris dépose et pose)	214.03€	A chaque intervention	10.00%
Contrôle d'installation à la demande de l'abonné	67.60€	A chaque intervention	10.00%
Coût horaire d'intervention d'un technicien chez l'abonné (traçage branchement, repérage fuite, ...) heures ouvrées	33.79€	A chaque intervention	10.00%
Coût horaire d'intervention d'un technicien chez l'abonné (traçage branchement, repérage fuite, ...) hors heures ouvrées	67.60€	A chaque intervention	10.00%

Pénalités

Pénalités par majoration de l'assiette de facturation (en m ³) pour vol d'eau (prise d'eau sans comptage, prise d'eau sans abonnement, prélèvement non autorisé sur borne de puisage ou borne de lavage).	HT	Taux de TVA
sur branchement en diamètre 15 et 20	205	5.50%
sur branchement en diamètre de 25 à 50	410	5.50%
sur branchement en diamètre 60	735	5.50%
sur branchement en diamètre de 80 à 100	1 050	5.50%
sur branchement en diamètre supérieur à 100	1 575	5.50%

Pénalités par majoration de l'assiette de facturation (en m ³) pour vol d'eau par raccordement d'une canalisation ou installation avant compteur.	HT	Taux de TVA
sur branchement en diamètre 15 et 20	420	5.50%
sur branchement en diamètre de 25 à 50	840	5.50%
sur branchement en diamètre 60	1 470	5.50%
sur branchement en diamètre de 80 à 100	2 100	5.50%
sur branchement en diamètre supérieur à 100	3 150	5.50%

Autres Pénalités	HT	Taux de TVA
Dégradation du système de comptage ou tentative de gêne de son bon fonctionnement	536.40	0.00%
Gêne du fonctionnement du compteur, déchetage du compteur. Gêne à l'accès du compteur après mise en demeure non respectée	536.40	0.00%
Déplacement du compteur et/ou des équipements de relève à distance	536.40	0.00%
Obstacle à la vérification du branchement, des installations intérieures ou de tout autre équipement installé sur le branchement après mise en demeure non respectée	536.40	0.00%
Atteinte à la qualité sanitaire de l'eau du réseau public en particulier par les phénomènes de retour d'eau, l'introduction de substances nocives ou non désirables, l'aspiration directe sur le réseau public	536.40	0.00%
Manœuvre des appareils du réseau public, y compris les robinets sous bouche à clé ainsi que les robinets d'arrêt du service situés avant compteur	536.40	0.00%
Utiliser les canalisations d'eau du réseau public (ou d'un réseau intérieur relié au réseau public) pour mise à la terre d'appareils électriques après mise en demeure non respectée	536.40	0.00%
Relier entre elles des installations hydrauliques qui sont alimentées par des branchements distincts.	536.40	0.00%

Robert AGUETTAZ,
Vice-président délégué à la gestion de l'eau et à l'assainissement